Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Élections législatives : faut-il y croire ?

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

Nous sommes à moins de deux mois des législatives et on ne peut pas dire que la rue algérienne est fébrile et à l'écoute du moindre bruissement des futurs postulants. C'est même pour l'instant le contraire qui se produit : «Les législatives ? On connaît tout cela. Qui peut croire que ceux qui ont défait le pays vont laisser la place à la jeunesse algérienne mieux formée, plus compétente et qui ne traîne pas de casseroles.» Coup de gueule bien parlant de mon buraliste que j'ai essayé vainement de convaincre que «les seules batailles perdues sont celles qu'on refuse d'engager».Et ils sont nombreux les Algériens qui pensent, à juste titre, que la maison Algérie fonctionne mal : l'économie est encore largement en deçà de son formidable potentiel, la société politique fonctionne au ralenti pour ne pas dire ne fonctionne pas du tout, la relation gouvernants-gouvernés est en rupture totale de confiance et faite de suspicion…

C'est aujourd'hui un lieu commun de répéter cela. Pourtant, une petite éclaircie : on nous annonce des réformes politiques. Eh bien oui : des réformes politiques et profondes, nous dit-on ! Le prélude de ces réformes, plutôt raillé par les Algériens, a été la commission Bensalah et ses séances d'écoute. Les Algériens se posent une question et une seule : faut-il y croire ? L'interrogation est loin d'être superflue tant les couleuvres avalées par les Algériens à ce jour ont été grosses et nombreuses. Mais mettons cette lourde question entre parenthèses et évitons de jouer aux cassandres. Contentons-nous pour l'instant d'évaluer la démarche que compte mettre en œuvre l'initiateur du programme, c'est-à-dire le président de la République.

Des réformes selon quelles séquences ?

On sait que les processus de mutation systématique que mettent en œuvre les pouvoirs en place, notamment dans les pays du Sud, reposent principalement sur des réformes politiques et des réformes économiques. Le débat sur l'agencement des deux programmes de réformes, de leur séquentiel est assez connu : faut-il commencer par les réformes politiques puis aller aux réformes économiques ou bien l'inverse ? Deux thèses se sont toujours affrontées. La première défend l'idée du primat des réformes économiques. Dans nos pays, il faudrait commencer par engager des réformes économiques qui, en brisant les monopoles, en faisant la chasse aux positions de rente, en soutenant la liberté d'entreprendre et de commercer vont imposer une redistribution des pouvoirs et donc entraîner dans leur sillage des réformes politiques devenues alors inéluctables. Dans le cas de notre pays, avec les réformateurs du FLN et leur programme de transition de 1988-1989, nous avons déjà expérimenté cette thèse qui consiste à accorder le primat à la transformation du système économique dans le processus de transition démocratique. On avait bien adopté une nouvelle Constitution qui amorçait une ouverture politique mais on affirmait déjà à l'époque qu'il fallait réformer graduellement le système politique, de l'intérieur, par touches successives et le pousser à une transformation profonde et peut-être même radicale en commençant par de vraies réformes économiques qui mettent fin au système économique étatique, centralement administré pour installer à sa place un système d'économie de marché avec «liberté d'entreprendre et de commercer», et «autonomie de l'entreprise publique avec possibilité d'ouverture de son capital», préparant ainsi le chemin à un vrai programme de privatisations. L'ouverture de l'économie et sa libéralisation progressive devaient, selon leurs promoteurs, conduire irrémédiablement à l'ouverture politique et au changement du système de gouvernance. Cette démarche n'a malheureusement pas pu avoir raison de la «digue» que constituait le système politique en place qui, au lieu d'être poussé à la transformation par les réformes économiques, les a, au contraire, fait rapidement échouer et a engagé la confrontation directe, violente, sanglante avec ceux qui voulaient le remettre en cause, éliminant aussi au passage les tenants des réformes économiques qui visaient à mettre fin à l'étatisme et à l'économie de rente.

Les revendications de rupture politique avec «les pratiques du passé», et pour un véritable processus de transition démocratique que les Algériens dans leur grande majorité soutenaient et appelaient de leurs vœux ont malheureusement été le fait de forces rétrogrades et sanguinaires qui ont plus pénalisé dramatiquement la population et entraîné le pays dans la tragédie que nous connaissons tous et dont les stigmates sont encore bien vivaces.

C'en était fini et du changement du système politique et des réformes économiques elles-mêmes. La priorité allait, dès lors, au rétablissement de «la sécurité» et au «fonctionnement normal des institutions et des administrations publiques». Nouvelles priorités difficilement contestables par ailleurs, tant les dégâts humains et les destructions matérielles étaient considérables. La seconde thèse défendue dans le cadre du phasing des réformes (économiques d'abord puis politiques ensuite ?) était celle qui préconisait de commencer le processus de mutation systémique par les réformes politiques. On ne peut réussir aucune réforme économique, aucune transformation du système économique rentier si on ne réforme pas d'abord le système politique, car c'est bien le système politique en place qui, par ses positions de privilèges octroyés, ses innombrables réseaux, va empêcher toute transformation du mode de production et de distribution des richesses et donc toute réforme économique .

Dès lors, tant que le système politique fait de rapine, de clientélisme, de prébendes n'est pas radicalement remis en cause, tant que la démocratie, la délibération, l'Etat de droit sont absents, il ne peut y avoir de développement économique et toute réforme du système économique qui vise à le rendre performant est vouée à l'échec.

Notre propre expérience nous l'apprend tous les jours : combien de tentatives de transformation du système économique se sont-elles brisées sur le mur du système politique, monopoliste, fermé et autoritaire ?

Nos gouvernants ont-ils enfin compris cela aujourd'hui ? Veut-on vraiment remettre à l'ordre du jour, 20 ans après, la nécessité de réformes profondes et en premier lieu dans le domaine politique ?

Un contexte régional marqué par le printemps arabe avec ses révolutions tunisienne et égyptienne, ses révoltes populaires dramatiques libyenne, yéménite et syrienne, ses réformes politiques marocaine, a certainement contribué à décider le président de la République algérienne à annoncer la réexamen de la démarche qui a prévalu jusque-là et promettre d'engager de «vastes réformes politiques» devant oxygéner le système, l'aérer, l'ouvrir, et si l'on s'en tient au discours officiel, le démocratiser. Allons-nous démentir enfin l'adage selon lequel «les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent».

En tout cas, et jusqu'à maintenant, l'annonce du président n'a entraîné aucun enthousiasme tant les Algériens sont pris par le doute et la suspicion. Au mieux entendons-nous le fameux «wait and see». Mais si le pouvoir a l'intention de faire «comme si…», les Algériens feront aussi «comme si…» et c'est le dialogue de sourds qui continuera !

Quelles sont les réformes politiques annoncées ?

Bouteflika a engagé la révision des lois qui organisent le fonctionnement du système politique algérien : la loi électorale, la loi sur les partis politiques, le code de l'information, la loi sur les associations et enfin une loi qui organise l'obligation faite aux partis politiques de laisser un niveau de participation aux femmes, de la vie politique (un système de quota sur les listes électorales).

De tout cet édifice juridique, on comprend aisément que c'est la loi électorale qui est déterminante puisqu'elle définit le système par lequel les urnes vont répartir le pouvoir entre les candidats aux différentes élections qui vont être organisées. Le paysage politique étant connu, cette nouvelle loi électorale va-t-elle permettre enfin une avancée de la démocratie ? L'enjeu, on le voit, est important et la manière avec laquelle cette loi va être mise en œuvre est primordiale.

La loi sur les associations

Il est clair que dans les démocraties avancées, la société civile est une composante essentielle du régime démocratique. Civisme, citoyenneté, lien social et solidarité sont promus et développés par le mouvement associatif. Des réformes politiques réussies sont des réformes qui intègrent dans la construction de la démocratie, de plain-pied, le mouvement associatif organisé. Chez nous, les derniers états généraux de la société civile tenus au mois de juin ont révélé le formidable potentiel du mouvement associatif national qui a l'Algérie chevillée au corps.

La nouvelle loi sur les associations ne peut pas, ne doit pas passer en pertes et profits les très intéressantes propositions et recommandations faites par les 1 100 participants à ces assises.

Le code de l'information

C'est là une autre loi d'une importance capitale pour l'information, l'investigation, la restitution des événements majeurs que vit notre société. Un contre-pouvoir dont ne peut se passer aucun pouvoir en place qui veut une bonne gouvernance pour sa société. Un lien vital entre l'administration et les administrés, entre les policymakers et les citoyens.

Ce code de l'information ne peut en aucun cas être élaboré en dehors des «gens de la profession», car, ici, plus qu'ailleurs, on ne peut gérer par injonctions et pour qui connaît le monde algérien des médias…

La Constitution

L'enjeu ici est considérable. Les futurs députés vont être des constituants. C'est dire combien il faut être vigilant, rigoureux, très sérieux pour les choisir. Les partis politiques mais surtout les électeurs ont ici un rôle décisif à jouer. Il nous faut aller à la deuxième République et ne plus se contenter des replâtrages traditionnelles qui embourbent la société algérienne dans toutes les tares du régime politique en place depuis la libération. Va-t-on réussir le challenge ? Certainement pas, si on décide de rester chez soi.

A. B.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Abane Ramdane aurait-il voté le 10 mai ?

50e anniversaire de l'indépendance. Des historiques algériens se tirent dans les pattes. Eh ben là, on a la preuve qu'ils ont...

… tiré au moins une fois dans leur vie !

J'hésitais entre aborder ce drame horrible de trois enfants, des écoliers âgés entre 10 et 12 ans et qui se sont suicidés en moins de 48 heures en Kabylie, et ces huit manifestants arrêtés à Constantine parce qu'ils revendiquaient en mars 2012 le raccordement de leurs foyers à un gaz de ville algérien théoriquement nationalisé depuis des lustres. J'étais là, indécis, lorsque j'ai finalement opté pour Abane. Abane Ramdane. L'histoire, je la respecte trop pour ne pas la laisser aux historiens. Mais, devant les vents mauvais qui soufflent en ce moment, j'ai imaginé un court instant, un très court instant qu'un héros de la lutte pour la libération de… la France, Jean Moulin, ait été traité du dixième seulement de ce que subit depuis l'indépendance la mémoire malmenée et souillée de Abane Ramdane. Je me suis dit un truc tout bête : «Comment aurait réagi la France à des insultes proférées contre Jean Moulin ?» Ce n'est pas une question d'historien, je vous le concède. Mais c'est une question de marginal du journalisme, de chroniqueur dont les oreilles sont pleines en ce moment des clameurs françaises réunies et solidaires autour du meurtre de trois enfants juifs. La France a une capacité d'indignation efficace puisqu'elle débouche en un rien de temps sur un état d'urgence, le plan Vigie Pirate Ecarlate. Je la crois aussi capable de vivement réagir si son icône mémorielle, Jean Moulin, était attaquée dans sa grandeur de résistant martyr. Le ciel français serait tombé sur la tête des profanateurs de la tombe de Moulin. Pourquoi Abane ne peut-il prétendre à la tranquillité mémorielle chez les «siens», à défaut de la gloire enfin reconnue et surtout protégée des défécateurs actuels ? C'est tout de même saisissant de constater que l'Algérie officielle est capable de produire en un rien de temps un texte qui défend et protège la dignité des terroristes, interdisant de les désigner ainsi sous peine de lourdes sanctions pénales, alors qu'elle laisse faire les atteintes répétées et hyper médiatisées à l'honneur d'un héros de la guerre, d'un immense homme. D'un homme à l'immensité tellement gênante. Et dans mon parallèle, j'ai pu mentalement me projeter les contours du débat national, du terrible et forcément retentissant débat qui aurait agité des semaines durant, des mois entiers la vie française, débat au cours duquel se seraient relayés tout ce que compte Fafa comme sommités historiques, comme politiciens, comme notabilités, comme témoins et comme gardiens de la mémoire collective chargés de tomber à bras raccourcis et à bras rallongés aussi sur les profanateurs de la mémoire de Jean Moulin. Je suis même convaincu que les outrecuidants se seraient retrouvés devant les tribunaux, avec au bout une peine plancher impossible à réduire. Ici, et maintenant, même en forçant mon imagination, je n'arrive pas à me représenter une indignation équivalente autour d'Abane. Rien ! Les incontinents bavasseurs peuvent déverser tout leur fiel, «diarrhétiser» leurs rancœurs à l'encontre du lion de la Soummam, ils ne sont pas et ne seront pas inquiétés ni remis à leur place. Pour toutes ces raisons, je me dis finalement que j'aurais dû me contenter de vous narrer le drame terrible de ces trois enfants, trois écoliers âgés entre 10 et 12 ans et qui se sont suicidés à quelques heures d'intervalle en Kabylie. J'aurais pu aussi juste revenir sur ce fait divers constantinois de manifestants embarqués parce qu'ils exigeaient d'avoir le gaz de ville pour se chauffer et se nourrir. Des faits divers dans le pays de Abane colonisé 132 ans par le pays de Jean Moulin. Oh ! Et puis zut ! Laissons l'histoire aux historiens, n'est-ce pas ? Et contentons-nous seulement d'être ce que nous sommes, des rigolos aux indignations millimétrées au prorata de carrières rentières. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Publicité